



MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION DE L'EAU Pour le 25 mai 2026 – 12 h

Ne pas consommer l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir pendant au moins une minute, ou utiliser de l'eau embouteillée

L'entrepreneur responsable des travaux en cours dans le secteur Pionniers a demandé à la Municipalité d'émettre un **avis préventif d'ébullition** à compter du **lundi 25 mai à 12 h** pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc temporaire sur **les chemins des Pionniers, de la Butte et du Refuge**.

En raison d'une contamination détectée ou suspectée du réseau d'aqueduc temporaire, cet avis est vigueur à compter de maintenant, et ce, **pour une période de 48 à 72 heures**.

Que devez-vous faire ?

- De l'eau bouillie ou embouteillée doit être utilisée pour boire, se brosser les dents, faire de la glace, ainsi que laver et préparer les aliments, et ce, jusqu'à avis contraire.
- Jeter les glaçons, boissons et aliments préparés **après le 25 mai 2026 à 12 h** avec l'eau du robinet.
- Pour ce qui est de l'utilisation des **bains et douches**, s'assurer de ne pas avaler d'eau. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas les laisser jouer dans l'eau.

La levée de l'avis d'ébullition sera diffusée via la plateforme de communication Voilà et par la distribution d'accroche-portes lorsque toutes les conditions favorables seront rencontrées.

Nous sommes désolés des inconvénients que cet avis peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. Pour toute question relative à cet avis, communiquez avec le Service des travaux publics au 418 849-7141, poste 243.

La Municipalité de Lac-Beauport